



Conférence de presse pour les 50 ans de la catastrophe de Mattmark
Berne, le 28 août 2015

Les leçons de Mattmark

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

«Ne jamais oublier Mattmark» – le syndicat Unia avait publié sous ce titre, il y a dix ans, un livre consacré à la pire catastrophe jamais survenue en Suisse dans le secteur de la construction. Aujourd’hui, un nouvel ouvrage riche en informations, intitulé «Mattmark, 30 août 1965 – La catastrophe», ravive le souvenir du drame. Ce devoir de mémoire est important, c'est pourquoi Unia a largement soutenu la réalisation de cette publication.

Ne jamais oublier Mattmark implique tout d'abord de témoigner, 50 ans après la catastrophe, notre compassion et notre solidarité aux 88 victimes et à leurs survivants. Ces victimes, dont la plupart venaient d'Italie, incarnent en outre le destin des personnes migrantes qui contribuent, dans des conditions souvent pénibles, à la prospérité helvétique mais ne récoltent en retour que du mépris et de l'ingratitude. Et cela aujourd'hui encore.

Ne jamais oublier Mattmark implique par conséquent de tout faire pour que la situation d'alors ne se reproduise plus jamais. Le statut de saisonnier offrait aux entreprises de construction un énorme réservoir de main-d'œuvre bon marché et dépourvue de tous droits. On se contentait de remplacer par des forces vives, à la saison suivante, les ouvriers malades, usés ou accidentés. La santé et la sécurité de ces personnes étaient reléguées à l'arrière-plan. L'ignorance, l'indifférence et le seul souci de rentabilité ont provoqué une catastrophe que l'on aurait pu éviter. Le verdict d'acquittement du maître d'ouvrage Elektrowatt, de ses ingénieurs et des contrôleurs de la Suva est révélateur de l'état de l'esprit d'alors. Comble de cynisme, les familles des plaignants ont dû régler la moitié des frais de justice. Le monde entier a parlé de cet affront aux proches des victimes, qui a jeté une lumière crue sur l'attitude de la Suisse envers sa main-d'œuvre étrangère.

Un catalyseur de changement

Mattmark a fait bouger les choses sur deux plans. Le drame a été un véritable «catalyseur du changement», comme le signale le livre publié aujourd'hui. Une évolution parfois fragile, qu'il faut poursuivre inlassablement.

- **Politique migratoire:** Mattmark a modifié la perception que l'on avait en Suisse des personnes migrantes. La population locale s'est aperçue que les victimes étaient des êtres humains qui ont donné leur vie pour le progrès. D'où l'émergence d'un mouvement de solidarité avec les personnes migrantes. Les syndicats en particulier ont appris à respecter à leur juste valeur les collègues étrangers, à les intégrer dans leurs rangs et à lutter avec eux pour les droits de tous les travailleurs/euses. Le syndicat Unia en est un bon exemple. Le processus ne s'est hélas pas étendu à toute la société. L'année même de la catastrophe de Mattmark, la collecte des signatures débutait pour l'initiative contre la surpopulation étrangère (initiative Schwarzenbach) que sept autres ont suivie à ce jour. La seule adoptée (du bout des lèvres) a été l'initiative contre l'immigration de masse, en 2014. Depuis lors, il est question de réintroduire le statut

inhumain de saisonnier et d'autres discriminations encore. Unia combattrà avec détermination de tels projets.

- **Sécurité au travail:** après Mattmark, les syndicats ont reconnu que la sécurité au travail et la protection de la santé constituent des enjeux syndicaux aussi essentiels que le salaire et la durée du travail. Il s'agit en fait de droits élémentaires des travailleurs/euses. Des progrès ont certes été réalisés ces 50 dernières années sur les chantiers, dans la prévention des accidents notamment, mais les efforts doivent être poursuivis. Spécialement au niveau de l'indemnisation des victimes de l'amiante, qui laisse encore gravement à désirer. Nous espérons que la table ronde organisée par le Conseil fédéral suite aux pressions syndicales aboutira rapidement à des résultats. La situation sur les chantiers demande aussi des mesures immédiates. 23 maçons ont perdu la vie en 2014 et même 30 l'année précédente. Chaque année, un travailleur de la construction sur cinq est victime d'un accident de travail. Les intempéries en sont la cause principale: en raison de la pression sur les délais, le travail doit être réalisé coûte que coûte, même en cas de fortes pluies, de verglas, de canicule ou de pics d'ozone. Cela augmente fortement le risque d'accidents.

Pour cette raison, Unia revendique des améliorations et l'introduction de règles claires dans la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) qui devrait entrer en vigueur l'année prochaine. Il est particulièrement important d'associer les travailleurs concernés à la prise de décision. Il y a 50 ans, si la direction du chantier et les ingénieurs avaient pris au sérieux les mises en garde des ouvriers de Mattmark, nous ne serions pas réunis aujourd'hui pour rendre hommage aux victimes de ce drame.

Renseignements:

Vania Alleva, présidente d'Unia, 079 620 11 14